

Communiqué - 21 septembre 2017

## **Semaine européenne de la mobilité 2017 – Assises de la mobilité**

**Prime pour l'achat d'un vélo à assistance électrique :  
Un dispositif gagnant-gagnant à pérenniser !**

Mise en place le 20 février 2017, la prime pour l'achat de vélos à assistance électrique (VAE) d'un montant de 20% du prix d'achat dans la limite de 200 euros rencontre un vif succès. 150 000 primes ont été sollicitées au 15/9/17 et les ventes VAE<sup>1</sup> devraient donc accentuer leur progression avec un effet direct sur l'usage du vélo et le rééquilibrage des modes de déplacement ainsi que l'amplification de ses bénéfices sur la santé, l'environnement et l'emploi.

Le décret du 16 février 2017 dispose que cette aide à l'achat prend fin au 31 janvier 2018, ce qui n'est pas le cas du bonus pour le véhicule et le cyclomoteur électriques. Dans le cadre du grand chantier que vient d'ouvrir le Gouvernement pour l'amélioration de la mobilité du quotidien et compte tenu de la dynamique de transfert modal qu'entraîne l'usage du VAE dans notre pays, qui tend ainsi à rattraper ses voisins européens, la pérennisation de cette mesure doit figurer sur la feuille de route du ministère de la Transition écologique et solidaire notamment en préparation du projet de Loi de finances pour 2018.

### **Une dynamique de transfert modal sans précédent**

L'étude réalisée par l'Ademe en 2016 démontre l'impact du VAE sur la mobilité décarbonée. La moitié des bénéficiaires d'une aide à l'achat d'un VAE opte pour cette alternative à la voiture pour les trajets jusqu'à 15 km. Les Français plébiscitent le VAE qui séduit de nouveaux publics encore hésitants vis-à-vis du vélo traditionnel. L'Ademe observe, dans son étude qui porte en 2016 sur les dispositifs d'aide des collectivités, que ces primes sont davantage sollicitées par les femmes (58%). Et qu'elles touchent à 58% les usagers de 50 ans et plus.

Les deux principaux motifs d'utilisation du VAE sont utilitaires : à 75% pour se rendre au travail et à 88% pour faire des courses. Le motif loisir n'est donc pas majoritaire.

### **Combinaison gagnante**

Le VAE et l'intermodalité VAE-transports collectifs permettent d'élargir considérablement le domaine de pertinence de la pratique du vélo. La portée du mode vélo est augmentée par le VAE de 120% selon l'étude l'Ademe. Les résultats de nombreuses enquêtes mettent en évidence que les distances des trajets domicile-travail effectuées en VAE sont comprises entre 7 et 9 km. Très nettement supérieures au trajet moyen réalisé par les personnes qui se rendent au travail à vélo actuellement.

L'assistance électrique élargit également le champ des possibles en matière de transport de charges et de personnes à vélo. La cyclo-logistique est en plein essor dans plusieurs agglomérations.

Le segment du vélo électrique est porté par les achats des particuliers. Mais les entreprises et les collectivités, éligibles à la prime l'achat de VAE, s'équipent de plus en plus.

Le VAE est le champion de la démotorisation lorsque on favorise sa combinaison avec le train ! 14% des usagers d'un VAE abonnés à une consigne en gare se sont séparés d'une voiture suite à leur abonnement et 6% ont renoncé à l'achat d'une voiture (Ademe, 2016).

### **Un gisement d'emplois non délocalisables**

Soutenir le VAE est un investissement rentable comme le montrent les observations conduites en France et l'étude réalisée par l'European Cyclists' Federation sur les incitations fiscales à l'écomobilité. L'Autriche a développé le marché du VAE le plus important d'Europe grâce à plusieurs niveaux de prime à l'achat (national, régional et local). En France, près de 40% des VAE vendus chaque année sont français et le déploiement du réseau des points de vente et d'entretien-réparation de vélos et de VAE, avec leur retour dans les centres villes, est boosté par l'essor des ventes de VAE depuis quelques années. Ces acteurs économiques locaux représentent une composante indispensable du déploiement d'un véritable « système vélo » Les emplois qualifiés créés dans ces points de vente et de réparation ne doivent pas être fragilisés par l'arrêt incompréhensible d'un dispositif d'aide qui commence à faire ses preuves. Tout aussi

---

<sup>1</sup> Pour rappel, depuis 2015, on vend chaque année en France plus de VAE que de cyclomoteurs.

incompréhensible serait la décision de ne pas le reconduire sans attendre l'évaluation de ce dispositif récent, mis en place en février dernier, et de l'enquête sur l'usage du VAE qui a été proposée aux bénéficiaires de l'aide.

**Le maintien de la prime pour l'achat d'un vélo à assistance électrique est un puissant levier au service de la mobilité du quotidien, décarbonée, active donc bonne pour la santé, créatrice d'emplois dans les territoires. Elle s'inscrit parfaitement dans les objectifs du Gouvernement pour une transition vers une mobilité propre qui flèche 12,5 % de part modale vélo en 2030<sup>2</sup>.**

**Communication Médias : Claude Lisbonis / CLC - T. +33 (0)1 42 02 17 40 / 06 20 67 18 66 – [clc@claudelisbonis.com](mailto:clc@claudelisbonis.com)**



**Le Club des villes et territoires cyclables**, réseau de collectivités territoriales, créé en 1989 par 10 villes pionnières, rassemble aujourd'hui plus de 1 500 collectivités territoriales : communes, agglomérations, départements, régions. Les élus réunis au sein du Club agissent pour développer l'usage du vélo au quotidien - mode de transport à part entière -, les modes actifs et les politiques de mobilité et d'aménagement urbain durables.

[www.villes-cyclables.org](http://www.villes-cyclables.org)



**La Plateforme du vélo et des mobilités actives** lancée par le Club des villes et territoires cyclables en 2015 rassemble les acteurs de l'écosystème vélo, créant ainsi une filière transversale qui fédère fabricants de mobilier urbain, opérateurs, industriels du vélo, sociétés de service et conseil, distributeurs, acteurs de l'économie sociale et solidaire... La Plateforme est animée par le Club des villes et territoires cyclables. Elle est force de proposition et lieu d'échanges et d'expertise.

La Plateforme du vélo et des mobilités actives rassemble aujourd'hui 25 entreprises : [Abri Plus](#), [Altermove](#), [Altinnova](#), [Arcade Cycles](#), [Clean Energy Planet](#), [Cyclable](#), [Cycleurope](#), [Cyclez](#), [Cykleo](#), [Cyvea Prestations](#), [Douze Cycles](#), [Easy Bike](#), [Eco-Compteur](#), [Geovelo](#), [Green On](#), [Institut National du Cycle et du Motocycle](#), [La Bécane à Jules](#), [Lapierre Bikes](#), [Manufacture française du cycle](#), [Mobivia](#), [Moustache Bikes](#), [Norauto](#), [Neovelo](#), [Smooove](#) et [Velogik](#).



**Le Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA)** est le principal mouvement d'entrepreneurs des métiers de la mobilité : commerce et distribution de véhicules, de carburants, de nouvelles énergies, réparation, recyclage, nouvelles mobilités, et toutes les offres de services aux automobilistes.

5ème organisation professionnelle de France, le CNPA anime une filière forte de 139 000 entreprises et 400 000 emplois implantés sur tout le territoire.



#### **La filière 2-roues FNCRM du CNPA**

Issu de la fusion de la Fédération Nationale du Commerce et de la Réparation du Cycle et du Motocycle (FNCRM) et de la branche 2-roues du CNPA, la filière 2-roues du CNPA représente désormais d'une seule voix les métiers du cycle et de la moto. [www.cnpa.fr](http://www.cnpa.fr)

<sup>2</sup> Stratégie de développement de la mobilité propre, 2017



Créée en 1990 par Nicolas Hulot, la **Fondation pour la Nature et l'Homme** œuvre pour un monde équitable et solidaire qui respecte la Nature et le bien-être de l'Homme. Elle s'est donnée pour mission de proposer et accélérer les changements de comportements individuels et collectifs, et soutenir des initiatives environnementales en France comme à l'international pour engager la transition écologique de nos sociétés.

[www.fondation-nature-homme.org/](http://www.fondation-nature-homme.org/)



**France Nature Environnement** est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 74 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. France Nature Environnement, partout où la nature a besoin de nous.

[www.fne.asso.fr](http://www.fne.asso.fr)



Avec un réseau de 262 membres, la **Fédération française des Usagers de la Bicyclette** agit pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations des cyclistes et promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien. Elle a lancé l'initiative Parlons vélo qui sollicite notamment le renforcement des mesures fiscales en faveur du développement du vélo.

[www.fub.fr](http://www.fub.fr) – [www.parlons-velo.fr](http://www.parlons-velo.fr)

Contact presse Olivier SCHNEIDER, président, 0616091229,  
[president@fub.fr](mailto:president@fub.fr)



**Moniteurs cyclistes français** avec son réseau de 950 Moniteurs-Guides professionnels et ses 70 Ecoles de vélos labellisées est le spécialiste de la formation des usagers du vélo, que ce soit dans le cadre de la mobilité à vélo, du loisir sportif et du tourisme. MCF a également développé un référentiel national d'apprentissage comportant 5 niveaux.

[www.moniteurcycliste.com/](http://www.moniteurcycliste.com/)



Le Réseau Action Climat fédère les associations françaises impliquées dans la lutte contre les changements climatiques et pour une transition écologique, solidaire et équitable. Le Réseau Action Climat est le représentant français d'un réseau mondial et européen d'ONG, qui regroupe près de 1100 membres à travers la planète. Avec pour objectif de parler d'une seule voix pour peser davantage sur les décideurs, le Réseau Action Climat couvre de par son travail l'ensemble des secteurs responsables du dérèglement climatique : les transports, la production d'énergie, l'agriculture et l'alimentation, l'habitat, etc. Il travaille principalement à l'élaboration de mesures alternatives et ambitieuses pour lutter contre les changements climatiques et ses impacts et veille à ce que ses propositions ne portent pas atteinte à l'environnement, à la sécurité et aux droits humains.

[www.reseauactionclimat.org/](http://www.reseauactionclimat.org/)



**L'UNION sport et cycle** est la première organisation professionnelle du secteur sport. Elle fédère 1.400 entreprises, plus de 500 marques, 3.000 points de vente qui réalisent 11 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé et emploient 80.000 salariés. Sa mission est de promouvoir le sport pour tous et d'être au service des entreprises de la filière du sport, des loisirs, du cycle et de la mobilité active.

[www.unionsportcycle.com/](http://www.unionsportcycle.com/)

Contact presse : Virgile CAILLET, délégué général, 06.80.08.32.44.